

M. et Mme MARTIN

Le Village

32380 MAUROUX

Mail : didvonmartin@gmail.com

Le 2 avril 2022,

Madame, Monsieur,

Lorsque nous avons visité une ancienne maison à rénover à MAUROUX, nous avons été charmés par ce village médiéval. C'était en 2018. Nous avons donc acheté et fait faire de gros travaux pour pouvoir y habiter à l'année.

Nous avons tous les deux 67 ans et sommes désormais retraités, bénéficiant d'un cadre de vie reposant et agréable, après des années de travail et de conditions de vie difficiles (handicap de deux de nos garçons) Il y a quelques semaines, alors que la « profession de foi » du maire élu en 2020, ne laissait rien présager, nous avons appris deux nouvelles stupéfiantes :

1/Un projet d'implantation d'une salle des fêtes multiculturelle, pouvant accueillir une centaine de personnes (pour un mariage) jusqu'à environ 300 personnes en mode « concert ». Le tout situé à quelques encablures du « Centre Ville », comprenant un parking d'environ 50 places. Le tout pour un budget évalué à 1 millions d'euros. Même si des panneaux solaires permettraient de faire baisser un peu la facture finale, ce projet nous semble particulièrement mal venu étant donné les besoins d'un village de 140 habitants (enfants compris). L'emprise sur le foncier nous semble aller à contre-courant de la politique actuelle de préservation de l'environnement.

Par ailleurs, la crise COVID est toujours prégnante (sans parler de la guerre en Ukraine) et le coût des matériaux et de la main d'œuvre laissent présager un gros dépassement des devis initiaux.

Faut-il aussi parler des nuisances sonores et des dégradations éventuelles, que provoquerait l'afflux de personnes n'habitant pas notre commune ?

En l'espèce, ce projet est démesuré compte tenu de la taille du village et nous n'imaginons pas qu'il puisse se réaliser contre l'avis d'une majorité d'habitants (électeurs). Un référendum a été proposé à l'occasion d'un débat public, écarté d'un revers de manche par notre maire.

Pour finir, la profession de foi initiale parlait de « l'étude de faisabilité pour l'évolution de la salle des fêtes » 'je cite (mais en aucun cas, la construction d'une nouvelle salle multiculturelle) cf pièce jointe.

2 / Outre ce projet d'implantation d'une nouvelle salle des fêtes, il est également question de la vente de terrains pour un lotissement d'une quinzaine de maisons.

Si une révision de la carte communale avait été évoquée, il ne mentionnait pas ce projet de lotissement.

Nous avons pu constater que c'est aujourd'hui une habitude de voir surgir des lotissements dans un certain nombre de villages du département (et des départements limitrophes).

Si l'idée est d'accueillir de nouveaux arrivants, il faut bien constater que lesdits lotissements altèrent quelque peu la physionomie de toutes ces charmantes localités. Et que la vente des lots n'est pas si facile que cela. Là encore, ce projet n'a pas reçu l'adhésion de la majorité des citoyens de la commune.

Nous sommes néanmoins conscients que les villages sont confrontés à des dépenses structurelles et qu'ils sont à la recherche de rentrées d'argent... Doit-on pour cela sacrifier le cadre de vie pour l'appât du gain ?

Si l'on veut que notre village « vive », il faut peut-être aussi envisager d'améliorer l'existant en pavant les rues (voir par exemple le hameau de Bouvées, ou les rues de Castéra Lectourois) et d'encourager la rénovation de maisons actuellement libres d'occupation.

Notre village tel qu'il est fait notre bonheur.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre requête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Danièle et Didier Martin



PS : je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire (photos des rues pavées par exemple)

Tel 0661167384

En pièce jointe, la « profession de foi » de l'équipe municipale en 2020